



**DÉLIBÉRATION N°2019-03-15-9  
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

**Séance du 15 mars 2019**

**POINT 13 : APPROBATION DE LA DEMANDE D'ACCREDITATION DE LA MENTION DE  
LICENCE PROFESSIONNELLE D'AGRONOMIE POUR L'IUT DE LA ROCHE-SUR-YON**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 20 décembre 2018.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**APPROUVE** à l'unanimité avec 32 voix pour la demande d'accréditation de la mention de licence professionnelle d'agronomie pour l'IUT de la Roche-sur-Yon, telle qu'annexée.

À Nantes, le 15 mars 2019

Le Président de l'Université de Nantes

Pour le Président et par délégation  
La Première Vice-Présidente

Carine BERNARDT

Olivier LABOUX

ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION - Formation de Licence professionnelle

UNIVERSITE de NANTES

FORMATION	Composante	IUT de La Roche-sur-Yon
	Institut de mention	Mention Agronomie
	Institut de parcours	Management des organisations agricoles (MOA)
	Nom du responsable de la mention	Thierry GUINET
Année universitaire d'ouverture		2020-2021
Pour un parcours ⇨	date du conseil de la composante (gestion, ...)	
	date de la CFVU	
Pour une mention ⇨	date de la CFVU	
	date du CA	
	date de transmission au Ministère	
	référence de l'arrêté	
<b>Objectif général de la mention, sa cohérence en terme de parcours, les liens avec les laboratoires supports</b>		
		<p>Les objectifs de la formation sont de former des conseillers, des techniciens et des responsables d'exploitation travaillant dans le domaine agricole ou para-agricole. Les débouchés pour Management des Organisations Agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller en gestion</li> <li>- Conseiller clientèle secteur banque/assurance</li> <li>- Responsable technique en exploitation ou centres de remplacement</li> <li>- Chef de culture</li> <li>- Commercial en agro-fournitures ou agro-équipements</li> </ul>
<b>Laboratoires d'appuis</b>		
<b>Positionnement de la formation dans l'offre de la composante, du pôle et de l'Université</b>		
	Positionner la formation dans l'offre globale de la composante.	La licence viendra compléter le DUT GEA, option GCF notamment, sur un des cœurs de métiers du DUT, conseiller en gestion.
<b>FLUX</b>		
	Nombre d'étudiants attendus	12 à 20
	Nombre d'étudiants sur les 4 dernières années (si reconduction)	
	Pourcentage de réussite par filière (actuel / prévisionnel)	
<b>Pré-requis en licence (L1) ou de sélection en M (M1)</b>		
	Profil de candidatures	<p>Les étudiants postulant en licence agronomie ont, pour la grande majorité, une formation de BTS Productions Animales (PA) ou Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise (ACSE) (entre 70 à 80% des effectifs), qui souhaitent suivre une formation courte professionnalisante. Des étudiants issus d'autres formations comme des IUT ou des BTS commerciaux peuvent aussi suivre cette formation. Des postulants issus de cursus un peu particuliers peuvent aussi intégrer la formation, à condition que leur projet professionnel soit bien en adéquation avec la formation. Les étudiants issus de l'Université peuvent également suivre la formation. Les reprises d'études sont également fortement encouragées.</p>
<b>Organisation de la formation</b>		
	Schéma général, portails, mutualisation des parcours types, articulation M1/M2, etc. (UE/EC/total volume horaire, ECTS...) ⇨ maquette	Annexe 1
	Possibilité de joindre un doc distinct et l'intituler dans ce cas <i>annexe 1</i>	
	Modalités de contrôle des connaissances	Annexe 1
	Possibilité de joindre un doc distinct et l'intituler dans ce cas <i>annexe 2</i>	
	Parcours personnalisés Décrire les parcours adaptés mis en place ou tout dispositif d'aide à la réussite des étudiants	<p>UE1 - Adaptation spécifique et remise à niveau en fonction des publics : Remédiation langue française (complété par projet voltaire) Remise à niveau comptabilité/Gestion ou Découverte socio économique de la région en fonction du parcours antérieur Anglais professionnel</p>
	Enseignement des langues étrangères Indiquer le volume horaire et le mode d'enseignement	Anglais professionnel
	Enseignement dirigé	
	Volume horaire par semestre	Volume horaire annuel : 490 h
	Cours mutualisés Indiquer les pédagogies (UE/EC, ...) mutualisées avec d'autres composantes (préciser lesquelles), et la typologie des heures concernées (CM/TD/TP) Estimer le nombre d'étudiants concernés Indiquer l'affectation du financement	
<b>Innovation pédagogique</b>		
	Nouvelles méthodes pédagogiques: numérique, simulation, distanciel, ... Indiquer le volume horaire, la pédagogie choisie et les motifs ayant conduits à une alternative de nouvelle méthode pédagogique. Détailler les méthodes innovantes d'enseignement adoptées par la formation	<p>Utilisation de la plateforme MADOC et classe inversée (informatique, fiscalité) Approche par problème</p>
<b>Equipe pédagogique</b>		
	Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation: préciser s'il s'agit de PU-PH, PR, MCU-PH, MCF ; Indiquer la section de CNU  Lister les enseignants constituant l'équipe pédagogique ainsi que les personnels supports, indiquer son fonctionnement ainsi que le rôle tenu par chacun de ces enseignants dans ce fonctionnement.	<p>L'animation de l'équipe pédagogique sera assurée par un responsable. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs du département GEA, d'enseignants d'autres départements de l'IUT, d'enseignants de lycées professionnels agricoles, et de professionnels vacataires.</p> <p>Ces intervenants apportent chacun leurs champs de compétences par rapport aux besoins des parcours.</p>
<b>Compétences visées</b>		
	Indiquer les compétences disciplinaires et transversales visées par la formation (12 maximum)	Annexe 2
<b>Interdisciplinarité</b>		
	Indiquer le contexte interdisciplinaire de la formation	<p>Domaine de la gestion et du management Domaine agricole</p>
<b>Stages</b>		
	Procédure mise en place pour le suivi et l'évaluation des stages	
	Procédure d'agrément des stages: Préciser les lieux et la répartition	
<b>Procédures de réorientations</b>		
	Réorientations post-S1	
	Réorientations post-M1	
<b>Partenariats</b>		
	Internationalisation des formations: La politique d'internationalisation des formations a été décrite dans le document stratégique général. Il s'agit là de préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation: accord européen ou international, stage à l'étranger etc.	Non applicable (formation professionnalisante en contrat d'apprentissage)
	Conventionnement avec une institution publique ou privée française : En cas de réponse positive préciser le nom de l'institution et le(s) programme(s) de formation concerné(s)	
	Partenaires de la formation : Lister la liste des composantes ou établissements partenaires de cette formation. Indiquer le mode de fonctionnement que vous envisagez lorsque les étudiants sont répartis dans plusieurs établissements distants (dédoublément des enseignements, déplacement des étudiants, des enseignants, visio-conférence, ...)	Lycée les étalières à La Roche-sur-Yon.
<b>Financement de la formation</b>		
	Indiquer les modes de financement prévus (budget état, contrat de professionnalisation, apprentissage). Dans le cas de formations internationales, indiquer le modèle de financement prévu. Joindre la FAR (fiche analyse de la rentabilité - CF CAP) - <i>annexe 3</i>	Contrats de professionnalisation
<b>Commentaires DGESIP</b>		